

Communiqué de presse

14 AVRIL 2016

Renault soutient la déclaration européenne d'Amsterdam en faveur du véhicule autonome

- Renault participe à une initiative de l'Union Européenne et de ses 28 ministres des Transports pour promouvoir un cadre législatif en faveur du véhicule autonome.
- Renault dévoile son démonstrateur sur base Espace, le « Renault ESPACE Autonomous Drive demonstrator ».

Amsterdam - Renault est aujourd'hui partie prenante d'une opportunité unique de présenter les technologies émergentes de conduite autonome aux Ministres des Transports européens. Les 28 ministres se sont réunis pour signer la Déclaration d'Amsterdam en faveur du véhicule autonome.

Notamment pilote du plan Véhicule Autonome "Nouvelle France Industrielle", et en collaboration avec ses partenaires, les régulateurs et les autres constructeurs, Renault joue un rôle actif pour l'évolution des réglementations routières actuelles afin d'encourager le déploiement du véhicule autonome et la compétitivité des constructeurs européens dans cette nouvelle technologie.

« Cette journée ouvre un nouveau chapitre pour l'arrivée du véhicule autonome. Renault est heureux de travailler étroitement avec les régulateurs, les constructeurs et les partenaires industriels pour favoriser un futur sûr et avec moins de stress sur la route », explique Rémi Bastien, "Directeur Prospective Véhicule Autonome, Alliance Renault-Nissan"

Renault dévoile son démonstrateur de conduite autonome

Renault dévoile trois démonstrateurs sur base Espace, les "Renault ESPACE Autonomous Drive demonstrators", qui ont déjà à leur actif plusieurs centaines d'heures de roulage sur roue ouverte en Europe. Ils incarnent la vision de Renault, révélée en 2014 avec le prototype Next Two.

La conduite autonome pour tous

Renault introduira d'ici à 2020 des véhicules équipés de fonctions de conduite autonome « single-lane control » sur autoroute, pour devenir après 2020 et en toute sécurité, le premier constructeur généraliste à offrir une technologie « eyes-off/hands off » sur des voitures grand public et à des prix abordables. Cette technologie doit rendre la route plus

sûre, plus agréable et doit permettre d'optimiser le temps des conducteurs.

Renault œuvre depuis plus de 50 ans à l'amélioration de la sécurité routière. Plus de 90% des accidents étant d'origine humaine, nos systèmes de délégation partielle ou totale de la conduite visent à assister le conducteur afin de réduire le nombre d'accidents. Les progrès réalisés par Renault ces dernières années ont d'ailleurs permis d'abaisser le nombre d'accidents graves ou mortels en France à bord de nos véhicules de 80% en 15 ans. La conduite autonome nous permet de prolonger ces efforts pour encore plus de sécurité.

En déléguant les phases de conduite les plus ennuyeuses telles que la conduite sur autoroute ou les embouteillages, les systèmes de conduite autonome rendent la route moins stressante et plus agréable. Le tout en préservant le plaisir de conduire, selon le choix du conducteur.

Au-delà de 2020, le conducteur pourrait progressivement voir son temps optimisé afin de bénéficier de la connectivité à bord, en toute sécurité, lorsque les conditions le permettent et en plein respect des lois et réglementations en vigueur.